

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEVIGNACQ

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 mai 2021 à 19h00 sous la présidence de M CUYAUBE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mmes BAILLEZ-LOPES Tiffanie, BIARDEAU Delphine, BUZERET Christelle, COUCI Claudy, FOURTICQ Annie, HOURNÉ Jeanne, et MM. CAMINADE Hervé, CANTON Guillaume, CLOUTÉ Guillaume, CUYALAA-PROVENCE Patrick, CUYAUBÉ Michel, JEZEQUEL Arnaud et TOUYA Daniel

ETAIENT EXCUSES : Mme SCHAFFAUSER Linda et M. CANTON-TRESAUGUE Joseph

- Elections de juin 2021.

Monsieur le Maire expose que les prochaines élections auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021. Il s'agit des élections départementales et régionales.

Il convient de déterminer les créneaux des permanences. Il faudra pour chaque créneau, 5 assesseurs.

Pour des questions d'organisation de des contraintes sanitaires (Covid19), le bureau de vote est déplacé à la salle multiactivités (Arrêté préfectoral).

- Rénovation de la toiture de l'église

L'église de Sévignacq se dégrade à chaque intempérie. Le toit a beaucoup souffert lors de la dernière tempête.

L'église est classé monument historique et le cabinet Lavigne, Architecte du patrimoine, suit le projet de rénovation pour la commune.

Une rencontre avec l'Architecte des Bâtiments de France a eu lieu afin de lui présenter le dossier technique qui sera instruit (Autorisation de travaux auprès de la Préfecture). M. TOUYA, M. CUYAUBÉ, M. LAVIGNE, Mme ROULLIER-GALL, M. MARRE et M. CLARCKE-DE-DROMANTIN étaient présents.

Il convient de délibérer afin d'autoriser Monsieur le Maire à engager les travaux de rénovation. (*Délibération 2021_05_02*)

- Projet « Ages & Vie ».

Des prélèvements de sol ont été réalisés sur le terrain de Mme et M. LABARTHE, cette semaine par le bureau d'étude afin de savoir si le terrain était apte à recevoir l'assainissement pour ce type de projet.

D'autre part, pour une meilleure gestion foncière, Monsieur le Maire propose au conseil municipal que la société « Ages & Vie » fasse l'acquisition du terrain en bordure de la RD pour 2000 m², et la commune achètera le reste de la

parcelle. Le conseil municipal décide de de réaliser cette acquisition si le projet « Ages et vie » aboutit.

D'autre part, Monsieur le Maire précise que d'autres communes en Béarn, se sont portées candidates pour ce projet.

- Eclairage public (EP)

Comme convenu lors de la dernière séance, Hervé CAMINADE a pris contact avec M. GRANGE du SDEPA. Concernant l'éclairage public existant, il est possible d'en supprimer, en prenant un arrêté du maire. En effet, il avait été évoqué lors de séances précédentes la suppression d'EP qui n'avait plus d'utilité majeure. Il conviendra de définir les secteurs qui doivent rester éclairer. Il sera nécessaire de le garder au croisement du foyer et de la boulangerie, et sur les arrêts de bus existants (Foyer, Lapeyrade). Il faudra surement conserver l'éclairage des commerces, mais une réflexion sur les horaires sera impérative, pour des raisons d'économie, mais aussi environnementales.

Monsieur le Maire rappelle que le devis de rénovation de l'EP présenté par la société SPIE s'élevait à 20000€.

- Chemins ruraux :

Mme et M. FIERRO, habitant au quartier Baziet, signalent un danger sur la côte de Baziet. Ce chemin est emprunté par les camions, mais aussi le bus scolaire. M. CLOUTÉ propose un élagage à partir de septembre pour ce chemin et ceux desservant le circuit de ramassage scolaire.

Concernant le chemin Bedout au quartier Loubée, M. CLOUTÉ explique que la société Lou Beth Porc interviendra à hauteur de 8000.00€ pour la réfection de la voirie.

Les travaux de curage de fossé du chemin Mulé ont été réalisés.

- Terrain de Foot.

Le club de foot souhaite inaugurer le stade « Antonio Da Silva » le 12 juin 2021. Cette cérémonie respectera les consignes sanitaires en vigueur.

La séance est clôturée à 20h30.